Une tâche très importante attend la future Commission du textile et du vêtement. Elle a le pouvoir d'étudier tout ce qui concerne l'importation de marchandises au Canada ainsi que celui de déterminer si les fabricants canadiens de textiles et de vêtements conduisent leurs affaires de façon à protéger ceux qui travaillent dans cette industrie. Ce ne sont pas tellement les fabricants proprement dits qui me préoccupent mais les employés de cette industrie qui ont été affectés et le seront peut-être encore plus par nombre de marchandises importées au Canada.

Comme je le disais, un travail difficile attend cette Commission. Il est vrai qu'elle ne peut établir aucun règlement. Tout ce qu'elle peut faire est de suggérer au gouvernement ce qui, selon elle, serait important et avantageux pour cette industrie, ses employés et l'ensemble de l'économie canadienne. Une fois que la Commission aura déposé son rapport, il appartiendra au gouvernement luimême de décider de ce qu'il faut faire.

Le Canada est un pays commerçant. J'ai déjà dit ici que le commerce n'est pas une rue à sens unique. Si nous désirons exporter des marchandises vers d'autres pays, nous devons être prêts à autoriser des importations. Mais il faut faire preuve de bon sens de façon que les importations n'affectent pas les milliers d'employés de telle ou telle industrie. La Commission, en étudiant ces questions, va devoir tenir compte de la situation internationale. Il lui faudra tenir compte des importateurs, des exportateurs et, en général, des consommateurs. Avant tout, elle devra tenir compte des 200,000 personnes employées par l'industrie du textile et du vêtement. Une fois de plus, c'est une lourde tâche qui peut avoir à l'avenir des répercussions plus importantes encore sur notre industrie que par le passé.

Dans les explications qu'il a données sur le bill, le sénateur Cook a cité un certain nombre de chiffres révélateurs. Il a signalé qu'environ 12 p. 100 de la main-d'œuvre employée dans les industries de fabrication du Canada travaillaient dans celle du textile et du vêtement. Le sénateur a souligné en outre que cette industrie emploie plus de femmes que toutes les autres au Canada. Il a dit, je crois, qu'il y avait presque autant de femmes dans cette industrie que dans toutes les autres ensemble. Si ma mémoire est bonne, il a dit que 75 p. 100 des travailleuses canadiennes des industries de fabrication étaient à l'emploi de l'industrie du vêtement, et que 43 p. 100 travaillaient dans l'industrie du textile. Par industrie du textile, j'entends, bien sûr, l'industrie qui fait la filature, et ainsi de suite.

Autre aspect important de l'industrie du textile et du vêtement: elle est implantée dans la plupart des provinces du Canada, et donne ainsi du travail à un plus large segment de notre population qu'aucune autre industrie. On la trouve souvent dans des villages et des petites villes, dont elle constitue la principale activité.

Plusieurs catégories d'industries, il est vrai, se sont instalées dans les grandes agglomérations, comme Montréal, Toronto et Vancouver, mais celle du textile est d'un type différent et il est bien possible qu'elle soit plus répandue et plus profitable à l'économie canadienne qu'aucune autre.

Il fut un temps où l'industrie du textile et du vêtement n'était pas tenue pour être aussi bien régie que d'autres, car c'était l'époque des bagnes et des conditions de travail déplorables. Mais depuis quelques années, les salaires payés dans l'industrie du textile et du vêtement sont raisonnables et se comparent avantageusement à ceux que commande l'emploi dans n'importe quelle autre industrie, sauf là où l'on exige une formation ou des aptitudes particulières. La classe de gens que cette industrie emploie au Canada ne le cède à nulle autre. J'ai moi-même visité nombre de fabriques de vêtements et de textile au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays et, à mon avis, les travailleurs de nos ateliers canadiens valent bien, sinon plus, les gens que j'ai vus à l'œuvre dans des ateliers semblables à l'étranger. Pour toutes ces raisons, je crois que l'industrie canadienne du textile est en plein essor et c'est la raison pour laquelle nos affaires progressent non seulement au Canada mais encore sur les marchés de l'exportation. Il va sans dire que ce commerce d'exportation doit porter sur des articles plus dispendieux parce que nous ne pouvons pas concurrencer d'autres pays, qu'il ne m'est pas nécessaire de nommer ici, car les honorables sénateurs savent très bien desquels je veux parler, là où les salaires sont des plus bas.

Il y a une vingtaine d'années, j'ai eu l'occasion d'effectuer, en collaboration avec d'autres personnes, une étude assez approfondie de la situation du textile au Canada. Nous nous sommes aperçus à ce moment-là que l'un des pays qui exportaient au Canada les plus grandes quantités de produits textiles rétribuait les employés de ses filatures à raison de 16 cents l'heure tandis que le taux horaire versé au Canada était de \$1.07 ou \$1.10 l'heure. La situation a bien changé depuis. Lors de ma visite au Japon et à Hong Kong, l'automne dernier je me suis efforcé de découvrir le taux réel de la rémunération de leurs ouvriers du textile. Je n'ai pu arriver à établir de taux précis, mais je calcule qu'elle équivaut à environ la moitié de celle que reçoivent les employés de l'industrie textile au Canada. Je ne pourrais certifier ces chiffres, car j'ai dû me contenter des renseignements qu'on m'a fournis et en tirer le meilleur parti.

L'un des grands problèmes qui se poseront à la Commission du textile et du vêtement sera celui de déterminer jusqu'où elle peut aller en faisant des recommandations au gouvernement. Pour ma part, je m'oppose fermement à l'idée selon laquelle il conviendrait de mettre au point une formule permettant de payer les employés de l'industrie du textile et du vêtement mis à pied à la suite de la concurrence provenant des produits importés au Canada. Il me semble que nous devrions essayer de consolider notre industrie suffisamment pour que ces personnes puissent gagner leur argent plutôt que de vivre directement aux crochets des contribuables et, à mon sens, nous devrions veiller à ce qu'elles soient en mesure de le faire. Je dis cela, honorables sénateurs, parce que nous ne devrions pas perdre de vue que cette situation pourrait affecter non seulement les 200,000 employés de l'industrie du textile et du vêtement, mais, par ricochet, également leurs familles et, indirectement, le commerce de détail puisque, faute de gagner de l'argent, ces personnes n'en auront pas à dépenser. En outre, cette situation pourrait affecter les cultivateurs et les pêcheurs et, en fait, n'importe quel secteur de l'économie canadienne.

Je ne prétends pas que l'industrie du textile revête plus d'importance que d'autres industries canadiennes, mais j'estime que, directement ou indirectement, elle touche plus de personnes. Aussi j'espère que la Commission sera